

## **Les fontaines de la ville de Reims, symboles d'architecture artistique et de santé publique**

Le siècle des Lumières est une période de prospérité artistique et urbanistique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la politique municipale est essentiellement dirigée vers les travaux d'aménagement et d'agrément.

L'organisation du service d'eau potable qui se révèle être un des progrès fondamentaux de ce siècle a permis « l'embellissement et la propreté des Rues, l'ornement de leurs Places, l'agrément de la vue, en un mot la commodité du Citoyen pour les besoins de la vie, et pour les opérations des Manufactures » (FAC695L26).

Mais pour cela, il était nécessaire de détourner les eaux de la Vesle, « où les veines ingrates de la terre fournissent une eau grossière, pesante, d'un goût désagréable, qui après s'être filtrée à travers les bancs de craye, qui forment le fond du terrain ; et après y avoir contracté les principes nuisibles d'une Céruse [Carbonate basique de plomb, poison violent] imparfaite, vient se décharger dans nos puits, où elle croupit sur un même fond » (FAC695L26). « Delà l'impropriété de cette eau pour la dissolution du savon, pour la cuisson des légumes, pour les teintures et les différentes préparations des laines. Delà tant de maladies contagieuses, qui répandent la désolation dans les Familles, maladies cruelles dont nous sommes tous les jours ou les tristes témoins, ou les malheureuses victimes » (FAC695L26).

L'eau de la Vesle étant donc de qualité moyenne et le volume insuffisant, l'eau fut détournée pour être améliorée dans un canal nommé la rivière Neuve. Le canal d'environ huit kilomètres s'étendait de Sillery jusqu'aux abords de la Porte de Dieu-Lumière (à l'est de la ville). Il fut creusé sur ordre d'HENRI IV et de SULLY afin de joindre la Vesle et l'Aisne par une voie destinée au commerce et à la navigation, mais il ne fut jamais terminé. S'arrêtant à un kilomètre de la porte Dieu-Lumière, l'écoulement des eaux se faisait par un souterrain. Après avoir traversé les fossés de la ville et l'étang Chante-Raine, il débouchait au-dessus des moulins de Fléchambault dans le lit de la Vesle ; sur son parcours se trouvait le site de la Foulerie aux draps, aux abords de la porte Dieu-Lumière. C'est à cet emplacement que la machine hydraulique servant à élever les eaux fut construite.

Sur l'initiative du Lieutenant des habitants Louis Jean LEVESQUE DE POUILLY (né en 1691 et décédé en 1750 à Reims, son mandat fut court mais il est à l'origine de la construction de la place Royale, de l'école de dessin et de mathématiques, de casernes, de magasins de blé et des fontaines), le projet fut confié au mathématicien et ingénieur André FERY, religieux minime du couvent de Reims. Né à Reims en 1714 et décédé à Paris en 1773. Il enseigna les mathématiques à l'école fondée par Louis LEVESQUE DE POUILLY en 1749, lorsque celui-ci fit appel à ses connaissances pour concevoir les plans de la machine hydraulique servant à élever les eaux de la Vesle. Il construisit la machine en 1746 et la fit installer sur la Rivière Neuve en 1748. Il préféra ce site de la foulerie car à cet endroit l'eau était moins lourde, contenait moins de boue et d'herbes, par conséquent son goût était plus appréciable.

La machine hydraulique se composait d'une roue à aube qui entraînait trois corps de pompe et montait l'eau dans un bassin à 60 pieds (environ 20 m, 1 pied = 0,3248 m) au-dessus du sol situé dans une tour carrée, le château d'eau. La machine avait été conçue pour fournir 751 mètres cubes ( $751 \text{ m}^3 = 36$  pouces fontainiers) d'eau par jour.

La première pierre fut posée par le chanoine Jean GODINOT (né à Reims le 21 juillet 1661, décédé le 15 avril 1749, chanoine de l'Eglise de Reims et bienfaiteur de la ville. Grâce à sa fortune issue de la culture de ses vignes à Bouzy, Taissy et Verzenay, il participa à la construction des fontaines, à la création d'écoles gratuites et à la fondation d'un hôpital pour cancéreux) au bruit des canons, afin de lui rendre hommage, puisque sans lui cette construction n'aurait pu être possible. Cette fête d'inauguration fut célébrée le 5 août 1748 en présence de nombreuses personnalités dont Louis LEVESQUE DE POUILLY, le chanoine GODINOT, le Père FERY, avec les salves de la compagnie des arquebusiers.

Mais le débit de la machine était insuffisant. La Ville fit appel à Charles Etienne Louis CAMUS (membre de l'Académie royale des sciences, professeur de mathématiques et secrétaire de l'Académie royale d'architecture, demeurant à Paris) afin de visiter l'installation en juin 1750. En 1752, la machine fut modifiée. Il fit passer le nombre des roues à aube de une à quatre et les corps de pompe de trois à six. La

machine hydraulique ne subit plus par la suite de grandes modifications jusqu'à son remplacement en 1844.

Le 10 mai 1752, Jean-Baptiste COUTTIN, compagnon charpentier, fut nommé gardien de la machine hydraulique. Son contrat prévoyait son logement sur place, une surveillance jour et nuit, la visite des canaux de l'aqueduc au fossé une fois par jour, d'en interdire l'entrée et d'en assurer les petites réparations telles que l'entretien des chevilles, des planches ou des dents de roues. Il percevait 120 livres par an. L'installation fut inspectée par le Sieur Barbier, directeur de la machine.

Toutes ces précautions étaient indispensables au bon fonctionnement de l'édifice et surtout à la distribution de l'eau, liquide précieux et indispensable à la survie d'une ville.

Le problème de l'eau fut soulevé dès le XVI<sup>e</sup> siècle par le Cardinal de Lorraine, mais il fut abandonné à sa mort en 1574, faute de moyens. Il en fut de même en 1668, lorsque le Conseil de Ville reprit l'idée, mais sans succès.

Louis Jean LEVESQUE DE POUILLY proche du chanoine Jean GODINOT, trouva auprès de ce dernier un soutien financier indispensable. En effet, dans son testament du 8 avril 1749, le prélat légua la somme de 97000 <sup>lt</sup> (livres tournois) à la Ville pour construire des fontaines publiques et résoudre les problèmes d'hygiène et de santé de la population. L'autre source de financement fut fournie par le roi. Louis XV accorda un emprunt de 180000 <sup>lt</sup> à la Ville qui recevait chaque année, pour douze ans et ce dès 1756, la somme de 15000 <sup>lt</sup> sur les 30000 <sup>lt</sup> perçues sur les aides par le receveur général.

Dix neuf fontaines furent construites au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, dix huit avant 1756 et la dernière, celle de la Boucherie, en 1770. Elles s'étendaient de la halle Saint-Remi jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville. Leur conception artistique fut conçue en fonction du style architectural des quartiers. Elles furent dédiées à des bienfaiteurs tels que le chanoine GODINOT ou des élus locaux comme Louis Jean LEVESQUE DE POUILLY.

L'entretien et la surveillance des fontaines furent confiés, sous la forme d'une charge, à un directeur des fontaines nommé chaque année. Il n'y avait que deux clés pour ouvrir toutes les fontaines, une était confiée au greffe de la ville et l'autre au fontainier qui était chargé de contrôler les éventuelles malversations et de surveiller les travaux. Des affiches furent placardées sur les murs de la ville afin d'imposer le respect de la propreté des fontaines « Deffenses sont faites à toutes Personnes de laver des Linges, Etoffes, Laines, Marchandises et toutes autres choses quelconques sous les Robinets des Fontaines publiques, et dans les Bassins desdites Fontaines, ainsi que d'en arrêter le cours ; le tout sous peine de six livres d'amende, même de plus grande en cas de récidive ». Toutes ces mesures attestent de l'importance accordée à la distribution de l'eau par les élus locaux.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dix-neuf fontaines ont été élevées dans la ville. Elles portaient des noms de lieux, de bienfaiteurs ou de notables. Un soin tout particulier fut apporté à leur édification afin qu'elles participassent à l'embellissement des quartiers.

Certaines fontaines ont été reconstruites, rebaptisées ou déplacées au cours des siècles. C'est le cas de la fontaine de la Boucherie. Elle fut élevée en 1770 par l'architecte CAPRON pour desservir les bouchers de la place de la Boucherie. Suite à l'installation de l'école ménagère d'Amélie DOUBLIE la fontaine est conservée dans la cour de l'établissement. Malgré les bombardements de la Première Guerre mondiale, la fontaine est restaurée et classée Monument historique le 29 août 1927. Pour permettre le réaménagement du cours LANGLET, la fontaine des Boucheries est déplacée à l'autre extrémité du cours à la place du monument du 132<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, qui lui est réinstallé place Léon BOURGEOIS. L'opération est réalisée du 3 au 31 mai 1935, sans la démonter et en la faisant glisser sur des rails. Un médaillon de bronze est alors disposé sur la fontaine, suite à la souscription du 30 juin 1932, en mémoire de Jean-Baptiste LANGLET. La fontaine des Boucheries s'apprête à nouveau à changer de place pour laisser passer le tramway. Les travaux devraient commencer en 2008 et nous pourront à nouveau l'admirer, place Jules LOBET.

# Les fontaines de la ville de Reims, symboles d'architecture artistique et de santé publique

## **Bibliographie :**

- ✓ *Amicarte 51*, n°22, octobre - décembre 1994
- ✓ *Amicarte 51*, n°37, juillet – septembre 1998
- ✓ *Regards sur notre patrimoine*, n°16, décembre 2004

## **Site Internet :**

- ✓ [www.tramwaydereims.fr](http://www.tramwaydereims.fr), Objectif 2010, *Newsletter n°23*, mai 2007.

## **Sources : Archives municipales et communautaires de Reims :**

### **Mise en eau de la ville de Reims au XVIIIe siècle :**

- ✓ FAR695 : succession de Jean GODINOT, 1749
- ✓ FAC666L10 : voirie, plans pour alignements des rues, 1756-1788
- ✓ FAC666L11 : voirie, rues de grandes traverses, 1760-1788
- ✓ FAC695L26 : fontaines, 1700-1781
- ✓ FAC695L26SI : fontaines publiques dues à la bienfaisance du chanoine GODINOT, 1749-1765
- ✓ FAC696L26SIV : liste des fontaines, château d'eau, 1740-1778
- ✓ FAC696L27 : visites des fontaines, 1756-1782
- ✓ FAC700L31 : Hôpital général ou Maison de charité, 1552-1780
- ✓ FAC719L49SI : place Royale, travaux, comptes, poses de la première pierre, 1749-1786
- ✓ FAC726L55 : porte Bazée, démolition, 1751-1759
- ✓ FAC727L57SIV : Promenades, travaux de salubrité, 1785-1788
- ✓ FAC796L137 à FAC798L143 : succession du chanoine GODINOT, 1630-1778

### **La fontaine des Boucheries :**

- ✓ 2W15 : délibération du Conseil municipal, 27 juin 1927
- ✓ 68W104 : déplacement de la fontaine des Boucheries, 1932
- ✓ 141W41 : projet de déplacement de la fontaine des Boucheries pour le tramway, 1990-1991
- ✓ 165W52 : cours Jean-Baptiste LANGLET, 1950-1952
- ✓ 165W214 : fontaines des Boucheries, travaux et inscription à la mémoire de Jean-Baptiste LANGLET, 1927-1941
- ✓ 173W40 : déplacement de la fontaine des Boucheries, 1926